

Montreuil, le 24 mai 2020

## ATTESTATION

Je soussignée Madame Marie-France MENIER, Directrice Générale Adjointe en charge de l'Éducation, l'Enfance, la Petite Enfance, les Sports et le Développement culturel à la ville de Montreuil atteste que, suite à la décision du Maire, la réouverture des structures d'accueil Petite Enfance municipales est progressive à compter du 18 mai.

Néanmoins, au regard du contexte sanitaire et des préconisations nationales, les capacités d'accueil des structures d'accueil Petite Enfance sont très réduites.

Votre enfant ne pourra donc pas être accueilli de nouveau au sein de la structure d'accueil sur laquelle il est inscrit.

Pour faire valoir ce que de droit

Pour le Maire et par délégation,

**Marie-France MENIER**  
Directrice Générale Adjointe

